

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2025

Sous la présidence de M. FURSTENBERGER Alain, Maire,

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs les Conseillers, HILTENBRAND Elisabeth, HECKMANN Fiona, BOUTEMY Timothée, FLORENTZ Thierry, KUHK Nicolas et RIFF Eric.

Absents excusés : GALLIATH Marie-Natacha, LESMANN Philippe, VIOLINI Raphaël et WALCH Arnaud.

I DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Lucile DURAND, secrétaire de mairie est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

II DECISION MODIFICATIVE N°2

Afin de pouvoir mandater les paies et cotisation du 4^e trimestre 2025, il convient de prendre la décision modificative suivante :

	Articles comptables	Situation avant la DM	DM	Situation après la DM
Dépense	61524 (bois et forêt)	49 350	- 449.16	48 900,84
Dépense	6216 (personnel affecté par le GPF de regroupement)	10 000	+ 449.16	10 449.16

Après délibérations, le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative n°2.

Fin de la séance à 16h30.